

Séance du conseil communal du 15 mars 2013

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (déi gréng), François Ries (DP), Raymond Schintgen (LSAP), Irène Schmitt (déi gréng), conseillers.

Absent et excusé:

Roland Weis (DP) points 1-9, conseiller.

01. Informations au conseil communal.

02. Prorogation de la période d'éligibilité pour l'octroi d'une aide financière aux particuliers ayant recours à un conseil en énergie.

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier les dispositions de l'article 6 de la délibération du conseil communal du 8 mars 2008 portant fixation d'une aide financière aux particuliers ayant recours à un conseil en énergie comme suit:

Article 6: Période d'éligibilité:

Sont éligibles les services pour lesquels la facture est établie entre le 1^{ier} janvier 2013 et le 31 décembre 2014 inclus. Les demandes en obtention de l'aide financière doivent être introduites au moyen d'un formulaire mis à disposition par l'administration communale, dans un délai de trois mois après réception d'un document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat.

03. Reclassement de parcelles dans la zone artisanale sise « um Räiland » à Junglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité de reclasser, dans la zone artisanale sise « um Räiland » à Junglinster, 6 parcelles du domaine privé communal en domaine public communal et 8 parcelles du domaine public communal en domaine privé communal.

04. Dénomination de la rue dans la zone artisanale sise « um Räiland » à Junglinster.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

05. Avenant à la convention relative à la participation financière de l'Etat aux frais de construction de la maison relais à Bourglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un avenant à la convention relative à la participation financière de l'Etat aux frais de construction et d'aménagement d'une maison relais à Bourglinster signé le 21 février 2013 entre la commune de Junglinster, représentée par son collègue échevinal, et la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

06. Approbation de la convention 2013 entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, l'Office Social du Centrest et les communes membres.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la délibération du conseil d'administration de l'Office social commun du Centrest du 21 février 2013 portant approbation de la convention pour l'exercice 2013 signée le 7 janvier 2013 entre l'Office social, les communes de Betzdorf, Junglinster et Niederanven ainsi que l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

07. Adaptation du prix des repas sur roues.

Le conseil communal décide avec sept voix contre cinq de fixer à partir du 1^{ier} juillet 2013 le prix des repas sur roues à 10.-€ par repas.

08. Modifications budgétaires aux services ordinaire et extraordinaire de l'exercice en cours.

Le conseil communal décide avec sept voix contre cinq d'inscrire au budget de l'exercice en cours les modifications suivantes:

Article	Montant
Service ordinaire	
3/253/648280/99001 « Kannergemengerot »	1.000.-
3/266/648280/99001 « Service de Médiation Sociale »	5.000.-
3/930/616000/99002 « Transport scolaire par entreprise privée	360.000.-

Service extraordinaire	
4/520/222100/12003 « Renouvellement canal Cité Flammant à Junglinster »	40.000.-
4/910/223500/13001 « Acquisition Equipement Multimédia (Ecoles) »	10.000.-

09. Décomptes de travaux extraordinaires.

Le conseil communal décide avec sept voix contre cinq d'approuver les décomptes suivants concernant des travaux extraordinaires complètement réalisés:

- Rénovation intérieure de l'ancienne mairie à Rodenbourg, 2010, 150.000.-€;
- Aménagement d'un parc aux alentours du CIPA à Junglinster, 2007-2011, 231.508,29.-€;
- Equipements pour places de jeux, 2009-2011, 88.503,06.-€;
- Aménagement de l'espace devant le centre culturel à Junglinster, 2008-2011, 991.613,31.-€;
- Réfection du cimetière de Junglinster, 2009, 103.364,19.-€;
- Modernisation de la station d'épuration à Junglinster, 2005-2008, 257.252,25.-€;
- Pose d'un collecteur entre la station d'épuration et la rue de Bourglinster à Junglinster, 2004-2010, 468.922,25.-€;
- Pose d'un collecteur entre la rue de Bourglinster et la route de Luxembourg à Junglinster, 2003-2010, 3.364.223,20.-€;
- Conduite d'eau entre la rue du village et le CIPA à Junglinster, 2007-2008, 43.075,81.-€;
- Pose d'une conduite d'eau entre la cité Flammant et la rue des cerises à Junglinster, 2009-2011, 100.298,96.-€;
- Pose d'une conduite d'eau pour le raccordement du lycée à Junglinster, 2010-2011, 91.502,69.-€;
- Aménagement d'un terrain multisports à Bourglinster, 2008, 71.136,18.-€;
- Aménagement de terrains de tennis à Junglinster, 2008-2011, 1.375.637,79.-€;
- Aménagement d'une buvette et de garages au centre polyvalent à Junglinster, 2009-2011, 224.415,71.-€;
- Restauration de l'église de Bourglinster, 2008-2011, 70.290.-€;
- Rénovation de presbytères, 2007-2008, 93.040,05.-€;
- Restauration de l'église de Junglinster, 2009-2011, 702.102,04.-€;
- Réfection de la cité Gringert à Gonderange, 2009-2012, 1.166.303,19.-€;
- Réfection de la rue Nic. Thewes à Junglinster, 2008-2010, 608.327,14.-€;
- Aménagement d'une maison en paille, 2011, 88.421,74.-€;
- Création d'un réseau de pistes cyclables, 2006, 132.613,73.-€;
- Emprises pour redressements de la voirie vicinale et de l'Etat, 2007-2010, 47.369,13.-€;
- Aménagement de zones résidentielles et de zones à vitesse réduite, 2010-2011, 111.184,22.-€;
- Signalisation passages piétons, 2007-2009, 5.952,71.-€;
- Installation d'un parking sur l'ancien terrain de football à Junglinster, 2008, 95.219,95.-€;
- Extension et renouvellement de l'éclairage public, 2008-2011, 21.065,56.-€.

10. Projet-pilote « Jonglënster Gutt Drop » (déi gréng).

L'échevin Romain Reitz donne des explications quant au fonctionnement actuel et futur de l'association « Jonglënster Gutt Drop » et invite les conseillers communaux intéressés à la prochaine assemblée générale, ayant lieu le 25 avril 2013.

11. Priorités d'investissement à moyen terme et plan pluriannuel de financement (déi gréng).

Le conseil communal décide avec sept voix contre six de rejeter la motion déposée par la fraction « déi gréng », intitulé « Priorités d'investissement à moyen terme et plan pluriannuel de financement », et comprenant le texte suivant:

Considérant l'évolution des budgets, budgets rectifiés et comptes ainsi que la croissance de la population;

Considérant que les recettes publiques tendent vers la baisse à court et moyen terme;

Conscient que le budget d'un exercice ne sait prévoir exactement l'exécution budgétaire effective de ce même exercice par le fait que des projets peuvent prendre des retards d'autorisation ou d'exécution;

Le conseil communal demande au collège des bourgmestre et échevins

1. *d'identifier sur un axe temporel l'échelonnement des coûts des investissements en cours et de ceux qui seront certainement lancés en 2013;*
2. *de définir une liste des priorités d'investissement à moyen terme (2014 à 2017);*
3. *d'élaborer un premier jet d'un plan pluriannuel de financement;*
4. *de saisir la commission consultative des finances avec ces documents aux fins d'avis;*
5. *de soumettre à discussion au sein du conseil communal la liste des priorités d'investissement à moyen terme.*

12. Divers et questions au collège échevinal.